

**EDITO****L'éco-logistique a besoin d'une troisième voie**

L'organisation des flux de biomasse à l'échelle du territoire, entre systèmes agricoles d'une part et entre l'agriculture et ses différentes filières de l'amont et de l'aval d'autre part, peut être évaluée en fonction du service qu'elle apporte et du coût "énergie et Gaz à Effet de Serre (GES)" qu'elle implique. Ces notions de service rendu et de coût global restent à définir dans le cas des activités de logistique : aujourd'hui le raisonnement porte essentiellement sur le bilan carbone d'une opération de transport, et ne pose pas la question de l'utilité ou de l'efficacité service/coût de celle-ci. Et ce calcul des émissions de GES d'un km parcouru ou d'une tonne transportée reste partiel, laissant telle ou telle responsabilité en dehors du périmètre de l'analyse...

*Retrouvez la suite de cet éditto sur la page d'accueil de notre site : [www.eval-opti.fr](http://www.eval-opti.fr).*

**EO La phrase**

Par Marc de la Fons, Président de l'Agora des « Supply chain managers » (club de réflexion de 200 membres) et PDG de Sodis (filiale Distribution de Gallimard) :

**« La responsabilité sociale et les "supply chains" vertes ne sont pas un feu de paille, mais une tendance de fond, même si celle-ci paraît longue à démarrer. Les entreprises qui ont été les premières à s'ébranler dans cette direction sont celles qui ont un sens très aigu de ces questions ou bien celles qui cherchent à se donner une image. Même s'il n'est pas impératif de se précipiter sur ces thèmes, il faut comprendre qu'ils ne sont pas en contradiction avec les enjeux traditionnels, comme la rentabilité, laquelle peut même être améliorée de cette façon ». Source : Les Echos, 27 mars 2012.**

**EO Relocalisation de l'économie Le développement durable où nous ne l'attendons pas**

C'est est un argumentaire surprenant qu'utilisent les membres du GIE Chargeurs Pointe de Bretagne pour justifier l'augmentation des activités de transport générée par leurs différentes initiatives. En partant d'un constat de risque d'enclavement de leur territoire en raison de la hausse des coûts de transport pénalisant leurs flux, les porteurs de cette initiative ont décidé de s'organiser. Non pas pour travailler sur un projet de développement économique moins dépendant de l'export, mais au contraire pour coupler croissance industrielle et extension des circuits. Un nouveau maillon voit ainsi le jour - et il s'agit là du cœur du projet - sous forme de plate forme d'organisation de la logistique à même de massifier les flux pour exporter en maîtrisant les coûts, des quantités plus importantes, vers des clients de plus en plus éloignés. En l'absence de diagnostic des implications énergétiques et environnementales de cette stratégie, et d'éléments probants sur les terrains économique et social, la communication du GIE Chargeurs Pointe de Bretagne affirme pourtant que cette initiative s'inscrit pleinement dans le développement durable. Et personne ne semble venir les contredire. Un prix leur est même décerné sur ce terrain : le 1<sup>er</sup> Prix des Rois de la Supply Chain (le lien vers la fiche de synthèse : [ici](#)). Source : le site <http://www.chargeurspointedebretagne.com/>

**EO Décryptage Quand le commerce international s'intéresse à l'empreinte carbone des produits**

Le récent rapport du Centre du Commerce International ([le rapport](#)) sur les choix méthodologiques à faire en matière de comptabilité carbone s'inscrit dans la lignée d'une série de guides notoirement favorables à une simplification des approches pour l'industrie et l'agriculture. En exposant leurs recommandations pour une approche "produit", les auteurs assimilent l'activité agricole à une simple extraction de matières premières. Selon eux, la comptabilité des émissions de gaz à effet de serre doit faire intervenir l'allocation, c'est à dire l'affectation des émissions d'un processus entre les principaux co-produits auxquels il aboutit. Exemple concret à l'appui : "le résultat principal d'une exploitation laitière est le lait, mais la viande, le cuir et les veaux mâles sont des coproduits". Cette dénaturation de la multi-fonctionnalité de l'agriculture a une finalité, illustrée dans ce document par l'exemple du **contenu carbone d'une tasse de café**. Le résultat final regroupe les impacts de la production des engrais et de la culture des caféiers dans un même indicateur, en *g d'équ. CO<sub>2</sub> par tasse* bien difficile à interpréter. L'étape agricole (ainsi "vétue" des impacts de son agro-fourmiture) semble être par conséquent la principale responsable, le "point critique" (sic)... ne laissant que de maigres pourcentages aux contributions des acteurs industriels de la filière (transformation, logistique, conditionnement et distribution). Les cultivateurs tanzaniens sont en ligne de mire et n'ont qu'à bien se tenir. Soit, mais quelles sont les marges de manœuvre réelles de ce côté du cycle de vie de la tasse de café ? Source : site web <http://www.intracen.org/>.